

Communiqué de presse
8 juillet 2024

Développement de l'exercice coordonné en Haute-Loire avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

La CPAM de la Haute-Loire et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent leurs engagements pour l'exercice coordonné en santé. Elles soutiennent et accompagnent les projets de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) sur l'ensemble du département afin de faciliter l'accès aux soins de proximité.

Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

Les MSP sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné, développé pour répondre au besoin de "Travailler ensemble" et aux problématiques de santé actuelles telles que la prise en charge des maladies chroniques, le vieillissement de la population, notamment. Ces structures proposent un ensemble de services de santé de proximité, ainsi que des actions de prévention.

Les MSP sont composées d'une équipe de professionnels de santé de soins, exerçant dans une même structure et désireuse de travailler autour d'une patientèle commune. Ainsi, les actions mises en place à travers le projet de santé visent principalement à faciliter et améliorer la prise en charge coordonnée des patients mais aussi favoriser la prévention et l'éducation à la santé.

La MSP Paul Vassal

La MSP Paul Vassal est une MSP multi sites. A ce titre, elle est implantée sur 2 sites : 1 place des Moulettes à Vorey et 2 Clos Navant à Lavoute sur Loire.

Le choix du nom de la MSP est un hommage à un médecin du secteur. En effet, il y a plus de 20 ans, Paul Vassal, médecin omnipraticien à Vorey, préparant son futur départ en retraite avait alerté les autorités municipales sur le fait qu'il serait difficile de trouver des jeunes médecins qui acceptent de venir à la campagne et de supporter sa charge de travail. Aussi selon lui, la seule solution était de réunir plusieurs praticiens.

Ainsi, l'équipe a travaillé ensemble sur un projet de santé afin de définir l'organisation, les actions à mettre en place pour répondre aux besoins des patients et se coordonner. Ce travail a permis la labellisation par l'Agence régionale de santé le 3 juillet 2023. A ce titre, une aide au démarrage a été accordée d'un montant de 50 000 € par l'ARS sur des crédits du Fond d'Intervention Régional (FIR).

L'équipe s'efforce à proposer une offre de soins diversifiée. Elle est composée de :

- 4 médecins généralistes,
- 5 infirmiers diplômés d'Etat,
- 1 pharmacie,
- 2 pédicures podologues.

Un Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) a été signé récemment. Cet accord, contractualisé avec l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé, vise à apporter un soutien financier aux professionnels de santé de la structure désirant s'inscrire dans une démarche de prise en charge coordonnée des patients du territoire.

A ce titre, une rémunération moyenne de 40 000 € par an est attribuée aux Maisons de Santé Pluri professionnelles.

La coordination de l'équipe pluriprofessionnelle de la structure est assurée par Docteur Michel Portal et Madame Elsa Paradis.



Site de Vorey



Site de Lavoute sur Loire



Site de Vorey

Contacts presse :
CPAM de la Haute-Loire
Mme Lucie OLIVIER – Attachée de Direction
04.71.07.58.50 - 06.60.55.05.11
communication.cpam-haute-loire@assurance-maladie.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr